



Refus d'attestation, ai je un recours?

Par **kapelha**, le **30/03/2010** à **15:51**

Bonjour,

suite a une interdiction bancaire que je souhaite resoudre, j'ai besoin d'une attestation de mon ancienne agence immobiliere comme quoi un cheque de loyer a été réglé, pour pouvoir la presenter a ma banque.

hors l'agence immobiliere me refuse cette attestation en me disant qu'il reste une somme à payer a coter, et que tant que cette somme n'est pas regler, ils ne peuvent pas me faire d'attestation pour mon cheque

est ce normal?

ai je un recours?